

Date : mars 2012, publication avril 2012

Auteur : M. Rocchi pour le collectif de la rue sous le bois

900 jours et plus ...

Des nouvelles de la rue Sous-le-bois et de la Charate : Les travaux devraient reprendre pour être finalisés fin 2012 pour la Charate et fin juillet pour Sous le bois.

Pour en arriver là, Christian Rocchi, à l'origine du collectif des riverains de la rue Sous-le-bois, n'a pas ménagé sa peine. En passionné d'histoire militaire, il nous résume la chronologie des faits.

La réfection de la rue revient régulièrement à l'ordre du jour depuis une vingtaine d'années. Elle prend réellement forme en 2007, où un cabinet spécialisé entame les premières études. Malheureusement, celui-ci fait faillite. Un second cabinet est mandaté en 2008, celui-là ne présentera ses résultats qu'en 2010. Les travaux en eux-mêmes commencent en juillet 2010 pour une durée prévue de 6 mois. Est-ce l'intervention de Messieurs Thomas et Roussel qui ont poussé au démarrage des travaux ? Sans ce premier coup de pelle, l'attribution de subventions obtenues risquait l'annulation, faute de respecter les délais prévus.

Pas de chance, diverses péripéties interviennent à nouveaux, des études de sol, liés à l'évacuation des eaux pluviales, sont effectuées sans l'aval du cabinet d'étude. Des tergiversations suspendent le choix d'une solution définitive ; divers procédés sont retenus puis abandonnés par les services compétents de la Préfecture, du Conseil Général des Vosges. Toutefois une solution se profile : lier les travaux de la rue Sous-le-bois et ceux de la rue de la Charate, en espérant que cela n'entraîne pas de nouvelles mésaventures.

Les activités, au point mort depuis l'automne 2010, finissent par émousser la patience des riverains. L'accès « tout terrain » tant à pied qu'en voiture ne facilite pas la vie, il faut amener les bacs poubelle à l'une ou l'autre des extrémités de la rue. Les véhicules se détériorent, le sol non stabilisé se répand partout. Bien que les relations avec l'entreprise intervenante aient toujours été au beau fixe, les riverains se plaignent du manque d'informations de la part de la Mairie. Le collectif a même été évincé lors d'une réunion du conseil municipal. Les informations sont rares, les lettres individuelles restent sans réponses. Aussi, ils créent un collectif le 30 octobre 2011 pour faire évoluer la situation. Son représentant, Christian Rocchi, multiplie les démarches par courriers à la Mairie, par lettres ouvertes dans la presse.

Leurs efforts sont sûrement à l'origine de l'intervention de cet hiver 2011 : une remise en état provisoire de la rue. Cependant, le collectif maintient ses revendications, à savoir, la demande de dédommagements sous forme de remboursement des taxes d'habitation et taxes de ramassage des ordures de 2011 ou l'exonération de l'exercice 2012. Ces demandes justifiées restent pour l'instant lettres mortes. Christian Rocchi conclut néanmoins sur une note optimiste, la reprise des travaux est prévue en mai pour achèvement fin juillet 2012 : à suivre ...

Le 21 février dernier, une nouvelle demande d'informations et de relance à leurs questions est parvenue à la municipalité ; pour seule et unique réponse, un courrier électronique de M. La Vaullée, adjoint aux travaux, aboutissant à une fin de non-recevoir.

Ci-dessous, le premier courrier envoyé par le collectif, le 4 novembre 2011.

Lettre ouverte à Monsieur le Maire de POUXEUX et à ses Conseillers Municipaux

Il n'est pas dans nos habitudes de fustiger nos élus communaux, mais le manque de communication concernant les travaux de la rue Sous le Bois, nous laisse supposer de l'incompétence à mener à bien ce chantier, par nos représentants

C'est pourquoi nous avons, décidé tous les riverains réunis de la Rue Sous le Bois de créer un comité de défense

Nous tenons à être consultés régulièrement des décisions qui seront prises. Nous ne voulons plus n'être que des spectateurs, mais des acteurs à la défense de nos intérêts

Initialement, le 28 Juillet 2010, nos élus n'étaient ils pas peu fiers de nous annoncer le début des travaux. Ces derniers devaient durer 6 mois, Aujourd'hui 15 mois plus tard le chantier n'en finit pas de trainer et nous ne sommes pas prêts d'en voir la fin, au train ou vont les choses

Nos voitures subissent de gros dégâts, lacération des flancs de nos pneumatiques due aux pierres tranchantes qui jonchent la route (plutôt la PISTE), nos disques de freins sont rayés, nos amortisseurs encaissent difficilement les trop nombreux nids de poule qui tapissent cette PISTE, nos passages de roues sont encombrés de boue séchée et de boue tout simplement quand la pluie s'emmêle

Nous transportons jusque dans nos garages de la boue, nous sommes obligés de laver à grande eau 2 à 3 fois par semaine nos garages Par temps sec ce sont des graviers, du sable, de la terre que nous balayons, sans compter la vaillance de nos épouses à faire disparaître plusieurs fois par jour la poussière de nos intérieurs. Qui ne comprendrait pas le RAS le BOL de cette situation !!!!!!!!!!!!!!!

Nous exigeons soit le remboursement total des TAXES d'HABITATIONS ainsi que le montant de la TAXE du RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES, ou l'exonération totale à valoir sur l'exercice 2012, en compensation du préjudice que nous subissons depuis 15 mois et qui risque de durer encore plusieurs mois

Ce coup de gueule sera vraisemblablement lu par les services de la Préfecture des Vosges, du Conseil Général des Vosges, et certainement par les services du Député de notre circonscription. Si ces services souhaitent nous rencontrer nous nous tenons à leur disposition

Pouxoux le 04 Novembre 2011

Le porte parole du comité

Christian ROCCHI